

LiLux a.s.b.l.
7, rue Jacques Sturm
L-2556 Luxembourg

ASSEMBLEE GENERALE DE LILUX ASBL DU 26 FEVRIER 2004

Changement des statuts

Art. 2. L'association a pour objet :

Organiser des rencontres entre utilisateurs du système d'exploitation Linux.

Promouvoir ce même système d'exploitation. Organiser et participer à des manifestations informatiques pour présenter le système Linux. Apporter un support technique à toute personne utilisant ou désirant utiliser ce système. Développer des solutions sur la base de ce système d'exploitation.

est modifié comme suit:

Art. 2. L'association a pour objet :

Organiser des rencontres entre utilisateurs du système d'exploitation Linux.

Promouvoir ce même système d'exploitation. Organiser et participer à des manifestations informatiques pour présenter le système Linux. Apporter un support technique à toute personne utilisant ou désirant utiliser ce système. Développer des solutions sur la base de ce système d'exploitation.

L'association a également pour but de promouvoir et de défendre les intérêts du logiciel libre (free software) et d'aider, dans la mesure du possible et sans entraver les autres activités de l'association, les associations ayant le même but.

Dans le texte suivant, défini par la Free Software Foundation (FSF), « vous » désigne l'acquéreur du logiciel.

Sont considérés comme logiciels libres les logiciels dont la licence respecte les quatre libertés :

liberté 0 : La liberté d'exécuter le logiciel, pour n'importe quel usage.

liberté 1 : La liberté d'étudier le fonctionnement d'un programme et de l'adapter à vos besoins.

liberté 2 : La liberté de redistribuer des copies.

liberté 3 : La liberté d'améliorer le programme et de rendre publiques vos modifications afin que l'ensemble de la communauté en bénéficie.